



Bienvenue au bulletin en ligne de la ESAO. Nos clients ont demandé un bulletin plus facile à lire. Nous ferons l'expérience de différents formatages et aimerions obtenir votre avis à ce sujet.

Le 15 octobre 2006 Numéro 25

Dans ce numéro : Points saillants de l'automne 2006

- [Annexe 2 – Processus de consultation des employeurs](#)
- [Conférence de 2007 – Invitation à soumettre un projet d'exposé](#)
- [Planification en cas de pandémie](#)
- [Statistiques sectorielles pour 2005](#)
- [Ateliers sur la santé et la sécurité pour les visualistes et les artistes médiatiques](#)
- [Vous nous avez demandé d'autres explications concernant l'initiative du ministère du Travail](#)
- [Nouveautés du site Web](#)
- [Site Web sur la prévention de la violence de la CSPAAT](#)
- [Activités et cours régionaux de la ESAO](#)
- [Conférences auxquelles nous participerons](#)

CONSULTATION RELATIVE À L'ANNEXE 2

Le jeudi 28 septembre 2006, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) a entrepris une consultation pour les employeurs concernant trois questions importantes liées au calcul du taux administratif de l'annexe 2. La CSPAAT accepte les présentations des employeurs qui désirent fournir leurs commentaires sur les sujets suivants :

1. une nouvelle méthode visant à déterminer la part des employeurs de l'annexe 2 en ce qui a trait aux frais administratifs de la CSPAAT;
2. le financement des associations pour la sécurité au travail par les employeurs de l'annexe 2;
3. le rajustement annuel des taux provisoires.

Un document de travail a été préparé (34 k, PDF). Il contient une vue d'ensemble de ces questions et certains renseignements de base. Les présentations concernant cette consultation seront acceptées jusqu'au mercredi 8 novembre 2006. Plus tard, pendant l'année ou au début de 2007, la CSPAAT informera les employeurs de l'annexe 2 de son orientation future quant à ces trois questions.

Séance d'information du 20 octobre

Dans le cadre de ce processus de consultation, une séance d'information aura lieu à Toronto le vendredi 20 octobre, de 9 h 30 à midi, au bureau central de la CSPAAT au 200, rue Front Ouest, salles 2 et 3, étage inférieur. En plus de fournir une vue d'ensemble du document de travail, des membres du personnel de la CSPAAT seront présents pour répondre à vos questions sur les sujets en cours d'examen.

Pour vous inscrire à cette séance, veuillez communiquer avec Glenna Clark, adjointe aux programmes, Secteur des services aux organismes gouvernementaux. Veuillez mentionner votre nom, l'entreprise que vous représentez et votre numéro de téléphone. Vous pouvez la joindre au 4160-344-3497 ou, sans frais, au 1-800-387-0750, poste 3497. Vous pouvez aussi lui écrire à glenna_clark@wsib.on.ca.

La date limite d'inscription à cette séance d'information est le 16 octobre, et les places sont limitées.

Pour de plus amples renseignements sur la consultation, veuillez communiquer avec Guido Raso, chef de service, Direction des politiques d'indemnisation et de revenu de la CSPAAT. Vous pouvez le joindre au 416-344-4145 (région de Toronto) ou, sans frais, au 1-800-387-0750, poste 4145. Vous pouvez aussi lui écrire à guido_raso@wsib.on.ca. Les présentations écrites pour cette consultation peuvent être adressées à la personne-ressource suivante :

Guido Raso
Chef de service, Direction des politiques d'indemnisation et de revenu,
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les
accidents du travail
200, rue Front Ouest, 18^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J1



CONFÉRENCE DE 2007 – INVITATION À SOUMETTRE UN PROJET D'EXPOSÉ

Les conférenciers sont conviés à soumettre des propositions en vue de la tenue de séances et d'ateliers à notre prochaine Conférence sur la santé et la sécurité. Les soumissions doivent contenir un plan de la séance proposée, l'expérience et les qualifications du conférencier ainsi que le droit d'inscription approximatif, s'il y a lieu.

Voici les lignes directrices de la conférence.

- Retour aux principes de base pour les professionnels de la sécurité
- Le suivi des activités pour les professionnels de la sécurité
- Priorités sectorielles
- Sécurité personnelle – ce qui vous inquiète
- Diligence raisonnable pour les décideurs
- Thèmes généraux

Pour être retenu à titre de conférencier éventuel, veuillez remplir le Formulaire d'Invitation à soumettre un projet d'exposé ci-joint et soumettre un court plan ou résumé d'ici le 15 octobre 2006. Vous pouvez présenter plus d'une proposition. Les conférenciers devront toutefois se limiter à une seule présentation pour la conférence de 2007.

Le Comité organisateur de la conférence de la ESAO procédera aux sélections finales selon les critères suivants :

- la pertinence de la séance proposée face aux lignes directrices précisées;
- la clarté de la description, de l'objectif et des résultats visés de la séance;
- la mesure dans laquelle la proposition présente des idées, de l'expérience et de l'apprentissage d'avant-garde dans le milieu de la santé et la sécurité.

[Cliquez ici pour télécharger le Formulaire d'Invitation à soumettre un projet d'exposé](#)

PLANIFICATION EN CAS DE PANDÉMIE

Au cours des dernières années, les médias des quatre coins du globe ont signalé la propagation de la grippe aviaire d'un continent à l'autre. Les bureaux de presse diffusent chaque nouveau développement, souvent sans dissimuler une excitation. Les mots «grippe aviaire» et «pandémie» font maintenant partie de notre vocabulaire.

Cependant, quelle est la gravité réelle de la menace d'une pandémie de grippe? La réponse est complexe.

D'un point de vue historique, une pandémie est un concept probablement dépassé. On ignore toutefois si la grippe aviaire sera la cause de la prochaine pandémie.

La D^{re} Sheela Basrur, médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, a parlé à la réunion du Occupational Health and Safety Council of Ontario, plus tôt cette année, et a rappelé à l'auditoire qu'une grippe aviaire est essentiellement une maladie chez les oiseaux. Le virus de la grippe aviaire subit une mutation par périodes et a une *certaine* capacité de traverser la barrière d'espèce. Cela met à risque les familles et les travailleurs agricoles exposés à la volaille atteinte de la maladie. Toutefois, la grippe aviaire ne s'est pas développée

[Retour en haut de la page](#)



en une nouvelle souche de grippe qui peut se propager aisément d'une personne à l'autre, et d'autres virus de la grippe peuvent causer la prochaine pandémie. Cela veut dire qu'il ne faudrait pas concentrer notre planification uniquement sur la grippe aviaire.

La D^{re} Basrur indique que les quatre stratégies du Plan de lutte contre la pandémie de grippe du gouvernement de l'Ontario devrait s'appliquer à tous les efforts de planification locaux : la préparation, la vigilance, la capacité de prendre des décisions et la transparence. La préparation signifie l'établissement de plans d'urgence détaillés. Sur le plan provincial, le Plan ontarien de lutte contre la pandémie de grippe en est maintenant à sa troisième itération et est affiché dans le site Web du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les employeurs du secteur de l'éducation doivent se tenir au courant de ce plan au fur et à mesure qu'il évolue.

Toutes les situations d'urgence naissent localement, selon la D^{re} Basrur. Des mesures locales rapides peuvent empêcher et réduire la propagation de la situation d'urgence. Elle conseille d'établir des liens locaux dès maintenant – de regrouper ses forces à celles d'organismes municipaux, sanitaires et sociaux. Le secteur de l'éducation, avec des établissements scolaires et postsecondaires, fait presque toujours partie de l'intervention en cas d'urgence locale. Il faut le comprendre et s'y préparer adéquatement à l'avance. Toutes les organisations du secteur de l'éducation doivent établir de bons liens avec leur service de santé publique local et instaurer des plans d'urgence locaux complets en cas de pandémie de grippe qui s'harmonisent au plan provincial.

La vigilance caractérise le second volet de l'approche stratégique. Cela comprend une surveillance constante du secteur de la santé en vue des maladies qui s'apparentent à l'influenza. L'objectif consiste à détecter le plus tôt possible toute souche pandémique en Ontario. La surveillance de la santé publique dans les écoles et les établissements d'enseignement postsecondaires continuera de constituer un élément important de la surveillance de l'influenza.

Le troisième aspect de l'approche stratégique est l'état de préparation à prendre des mesures décisives. Un certain nombre de mesures peuvent être envisagées, dans un contexte de santé publique, afin de contrôler la propagation de toute maladie au sein de la collectivité. Il faut prévoir ces activités à l'avance et les coordonner avec d'autres membres de l'équipe d'intervention locale. La planification à l'avance, y compris les communications, de toutes ces activités s'avère essentielle. Une intervention complète et coordonnée de la communauté ne doit pas être un acte impulsif.

La transparence de l'approche stratégique finale – Les responsables d'établissements d'enseignement doivent communiquer ouvertement avec les membres du personnel, les étudiants et leur famille. Cela comporte la reconnaissance de l'inconnu et la demande de rétroaction de tous types de public.

Être prêt – établir des liens et dresser des plans.

Être vigilant – demeurer à l'affût des plans provinciaux et locaux et de toutes les activités afin d'augmenter la surveillance de maladies apparentées à l'influenza.

Être apte à prendre des décisions – savoir ce que vous devez faire dans ces circonstances et être prêt à assumer votre rôle.

Être transparent – communiquer ouvertement avec vos intervenants.

Liens

- <http://www.health.gov.on.ca/indexf.html>
- http://www.health.gov.on.ca/french/publicf/programf/pubhealthf/fluf/panfluf/panflu_f.html
- <http://www.serviceontario.ca/birdflu>

[Retour en haut de la page](#)

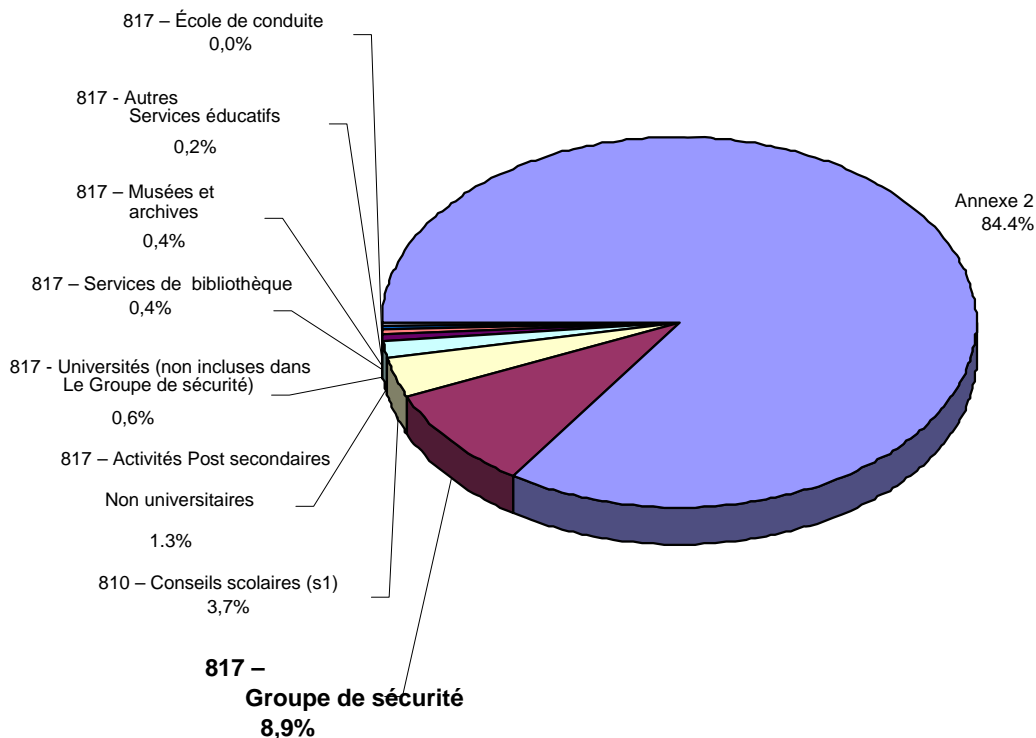


Statistiques sectorielles de 2005

Alors que nous amorçons l'automne 2006, les données concernant les demandes d'indemnisation pour 2005 se précisent de plus en plus – et ne sont pas de bonne augure.

Depuis la fin de juillet 2006, le secteur de l'éducation a approuvé 8 362 demandes d'indemnisation pour l'année civile 2005 – c'est la toute première fois que le secteur de l'éducation a dépassé 8 000 demandes d'indemnisation approuvées en une seule année civile.

Les données se répartissent selon les sous-secteurs de la façon ci-dessous.



Il est primordial de se rendre compte qu'à l'échelle de la province, le nombre de demandes d'indemnisation diminue dans l'ensemble, dans certains secteurs de manière très radicale. En éducation, cependant, les demandes d'indemnisation approuvées pour 2005 s'élevaient à près de 8 p. 100 de plus qu'en 2004. Alors que les établissements de l'annexe 1 comportaient un peu moins de demandes d'indemnisation approuvées en 2005 qu'en 2004, les entreprises de l'annexe 2 affichaient une augmentation de presque 10 p. 100. Les données de 2005 ne sont pas encore complètement précisées, car les demandes d'indemnisation continueront d'être réglées pour le reste et au-delà de l'année 2006. Une chose est certaine : nous pourrons déjà voir que 2005 est la pire année de notre histoire en ce qui concerne le nombre total de demandes d'indemnisation approuvées et d'accidents ayant entraîné des arrêts de travail. La sécurité en milieu de travail dans le secteur de l'éducation deviendra un problème de plus en plus évident au fur et à mesure que le reste de la province continue à s'améliorer.

[Retour en haut de la page](#)



Ateliers du Front des artistes canadiens pour les visualistes et les artistes médiatiques de l'Ontario

Le Front des artistes canadiens de l'Ontario, l'association professionnelle des visualistes et des artistes médiatiques, a lancé une série d'ateliers pour renseigner les artistes sur la santé et la sécurité dans leur champ d'activité. Bien des visualistes s'exposent de manière répétée à des substances chimiques toxiques et à des situations dangereuses pour produire une œuvre d'art et gagner leur vie. Les conséquences d'une exposition répétée à des substances chimiques toxiques, des moyens de créer un milieu de travail plus sain et prendre des risques calculés ont été des thèmes présentés à cet atelier intitulé «Staying Alive! A Health and Safety Workshop for Visual and Media Artists».

Ted Rickard, gestionnaire en santé et en sécurité du Ontario College of Art and Design, a traité de sujets tels que la prévention d'incendies, l'ingestion de matières toxiques et d'autres dangers qu'il a connus en 20 années de carrière dans l'un des plus grands établissements d'éducation artistique du Canada. M. Rickard a puisé dans son expérience et une compréhension rigoureuse de la relation qu'ont les visualistes avec les matériaux qu'ils utilisent dans le cadre de leur création. Il a également discuté de la façon dont le lieu de travail, l'approche axée sur les échéances et la nature autonome et organique de la création artistique jouent un rôle important dans la capacité des artistes de travailler en toute sécurité. Il a donné aux artistes des conseils propres à leur Technique et leur a distribué des documents fournissant des ressources générales et des exercices à faire à la maison.

Dans la seconde moitié de l'atelier, le D^r Jean-Jacques Dugoua, B.Sc., ND., naturopathe du Artist's Health Centre (<http://www.ahcf.ca/>) a complété les discussions de la journée en donnant un aperçu détaillé des toxines et des risques pour la santé auxquels font face les artistes. Le D^r Dugoua a proposé des moyens proactifs de réduire la charge chimique dans le corps et d'éviter la maladie. Cet atelier a donné l'occasion aux artistes de songer à des façons d'équilibrer leur exposition au moyen une bonne nutrition et de méthodes de détoxification.

L'atelier «Staying Alive!» a été rendu possible grâce à une subvention de la Fondation Trillium de l'Ontario et a été présenté en partenariat avec la Artist's Health Centre Foundation et Environmental Defence (www.environmentaldefence.ca). Le projet a obtenu l'appui de la Education Safety Association of Ontario qui financera plus de programmation afin de permettre de sensibiliser les personnes au sujet des questions liées à la santé et à la sécurité des artistes. Le financement de la ESAO permettra au Front des artistes canadiens de l'Ontario d'ouvrir un nouveau magasin de fournitures en ligne sur la santé et la sécurité et de présenter «Staying Alive!» à Toronto. L'atelier a été offert à St. Catharines, à Windsor et à London et aura lieu dans différentes villes ontariennes au cours des mois à venir. À St. Catharines, «Staying Alive!» a eu lieu au Niagara Artists' Center dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle et de la Conférence du Front des artistes canadiens de l'Ontario. L'atelier a été présenté à Windsor en collaboration avec Arcite et la Art Gallery of Windsor et avec l'appui de la Forest City Gallery de London. «Staying Alive!» sera présenté à Timmins le 25 novembre. Pour obtenir de plus amples renseignements, des mises à jour, le calendrier, le formulaire d'inscription et les options de paiement en ligne, consultez l'adresse suivante : www.carfaontario.ca/about/staying_alive.

[Retour en haut de la page](#)



VOUS NOUS L'AVEZ DEMANDÉ!

La ESAO et son personnel reçoivent de nombreuses demandes et questions portant sur un large éventail de sujets. Certaines questions de portée générale apparaîtront dans cette section du bulletin à titre d'information pour tous les clients. **Dans tous les cas, la ESAO s'efforce d'obtenir la réponse la plus précise et la plus à jour possible.** Nous n'assumons pas de responsabilité réglementaire dans certaines situations, et nous conseillons au client de communiquer avec l'autorité réglementaire responsable.

Vous nous l'avez demandé :

Le bulletin de septembre de la ESAO fournit de bonnes explications des critères de Dernière chance. C'est une combinaison désordonnée d'années et de taux. J'aimerais obtenir une clarification ou une confirmation pour certains d'entre eux, car je veux comprendre le processus. Pouvez-vous m'éclairer concernant les questions suivantes?

1. Il semble y avoir des écarts entre les années sur lesquelles se fondent les critères énoncés dans l'article de la ESAO pour les demandes d'indemnisation avec interruption de travail par rapport aux demandes d'indemnisation sans interruption de travail. J'interroge simplement l'exactitude des critères de l'article, puisque l'utilisation hétérogène des années et des critères n'est pas logique (en tout cas, à mon avis).
2. Comment les demandes d'indemnisation de la CSPAAT sont-elles traitées afin de déterminer les coûts moyens et excédentaires? Par exemple, une demande qui a été soumise en 2002 peut entraîner des coûts en 2005. J'assume que tous les coûts d'une demande particulière sont liés à la date ou à l'année de la demande originale? Sinon, un paiement élevé maintenant pour une demande qui aurait été présentée il y a quelques années augmenterait le taux.
3. Savez-vous comment les six critères sont évalués ensemble? Par exemple, leur importance est-elle équivalente?
4. Pouvez-vous me dire si l'ensemble des collèges, des universités et des conseils scolaires sont évalués de la même manière? Par exemple, le nombre d'universités et de collèges est-il comparé directement avec celui de groupes éducatifs ou y a-t-il un ajustement du message ou des taux?

Réponses

1. Il existe un écart entre les années utilisées pour les demandes d'indemnisation avec interruption de travail et les demandes d'indemnisation sans interruption de travail. Le ministère du Travail nous a fourni ces renseignements et les a examinés avant que le bulletin ne soit publié. Le fait que certaines données soient recueillies au cours de trois années et d'autres au cours de deux années était une décision du ministère du Travail.
2. Nous n'avons pas la réponse à cette question. Dans bien des régions qui traitent des demandes d'indemnisation de la CSPAAT, les coûts engagés en une année représentent ceux engagés pour cette même année, peu importe le moment où la demande a été soumise. Bon nombre d'entreprises accumulent des coûts provenant de demandes de longue date. Nous ignorons la façon dont le Ministère s'en est chargé.
3. Nous n'avons jamais été informés de l'importance relative de ces critères. Puisque l'on améliore le processus à chaque année, toute évaluation de l'importance utilisée une année peut avoir été modifiée par la suite afin de produire des résultats plus justes, si le Ministère décide que le changement est justifié.
4. Pour autant que nous sachions, toutes les entreprises du secteur sont traitées de la même manière. Le ministère du Travail assure le plein fonctionnement du processus.

Le processus appartient au ministère du Travail – Il en est responsable, l'utilise et n'est pas tenu de s'informer auprès de nous (ESAO ou nos clients) avant de décider. N'hésitez pas à joindre le Ministère pour

.....



toute question quant à la sélection et aux critères. Les porte-parole du Ministère ont collaboré très étroitement au traitement des préoccupations individuelles liées à cette initiative.

[Retour en haut de la page](#)

NOUVEAUTÉS DU SITE WEB

Cliquez pour télécharger

- [Carte de sensibilisation aux hauteurs pour portefeuille](#)
- [Conférence 2007 – Invitation à soumettre un projet d'exposé](#)
- [Bulletin de septembre 2007](#)

Liens

- Lien à la consultation de l'annexe II
- Information à jour sur la 7^e Conférence annuelle de la ESAO

Si vous rédigez, révisiez ou mettez à jour vos politiques sur la santé et la sécurité, prière d'examiner les nombreux liens avec d'autres politiques universitaires, collégiales et scolaires. Si vous avez besoin d'aide pour explorer le site ou si vous avez des suggestions pour l'améliorer, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse esao@esao.on.ca ou appelez votre conseiller local.

Site Web de Prévention de la violence de la CSPAAT

La CSPAAT a récemment remanié son site Web – et, encore plus récemment, a ajouté une série de pages qui traitent particulièrement de la violence en milieu de travail. Si vous vous rendez à la page principale de la CSPAAT – www.wsib.on.ca – la page d'accueil annonce les nouveaux documents qui portent sur le sujet.

Le site fournit des renseignements sur des sujets, tels que «Violence en milieu de travail : qui est à risque?» et «Comment pouvez-vous prévenir la violence dans votre milieu de travail». Cela comporte une liste de vérification, qui sera bien connue pour bien des clients de la ESAO et une liste de ressources pour aider les parties en milieu de travail à traiter ce problème.

La ESAO est heureuse de participer à la diffusion de ces documents dans son site et apprécie également que le thème de la violence en milieu de travail obtienne l'attention qu'elle mérite. Prière de consulter ces documents – et pourquoi ne pas ajouter une discussion sur la violence en milieu de travail à l'ordre du jour de la prochaine réunion de votre Comité mixte de santé et de sécurité au travail? Il est temps que nous accordions tous notre attention à ce problème qui peut survenir dans tout milieu de travail.



Conférences auxquelles nous participerons

Les 19 et 20 octobre 2006

Ontario Museum Association Conference
Days Inn Hotel & Conference Centre
Owen Sound, Ontario

Le 25 octobre 2006

IAPA Eastern Ontario Conference
Hôtel Travelodge, Ottawa, Ontario

Le 30 octobre 2006

Symposium d'automne de l'ACEO
Deerhurst Resort, Huntsville, Ontario

Le 7 novembre 2006

OAYEC Conference

**Dealing with a Difficult or Angry Person
Workshop**
Blue Mountain Resort, Collingwood, Ontario

Du 7 au 9 novembre 2006

**Forum North
Slips and Falls Presentation**
Valhalla Inn
Thunder Bay, Ontario

Les 16, 17 et 18 novembre

**Science Teachers' Association of Ontario
Conference - Due Diligence and the Science
Instructor**, Doubletree International Plaza Hotel,
Toronto, Ontario

[Retour en haut de la page](#)



ACTIVITÉS ET COURS RÉGIONAUX DE LA ESAO

Les activités ci-après des **consultants sur le terrain de la ESAO** sont prévues de septembre à décembre. Les clients désireux de participer à une ou à plusieurs des séances ou des cours ci-après doivent communiquer directement avec le conseiller régional responsable de cette activité. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant une activité prévue ou si vous désirez participer à l'une d'elle, prière de communiquer avec votre conseiller régional de la ESAO ou avec le bureau de la ESAO à Toronto, au numéro 1-877-732-3726 ou par courrier électronique à l'adresse : esao@esao.on.ca.

Niagara – Bill Urie 905-312-9962

Formation de base à l'agrément
Les 17, 18 et 19 octobre 2006
Brant Halidman Norfolk CSDB,
322, promenade Fairview, Brantford, Ontario

Les 2, 10 et 14 novembre 2006
Grand Erie Board Offices, Board Room
349, avenue Erie, Brantford, Ontario

Les 12, 13 et 14 décembre 2006
Brock University – St. Catharines

Réunions des clients du réseau
Le 12 octobre 2006
District School Board of Niagara
191, rue Carlton, 3^e étage
St. Catharines, Ontario

Le 24 novembre 2006
St. Catharines, Ontario – À déterminer

Atelier
Le 12 octobre 2006
Workplace Inspection Workshop
DSB of Niagara
191, rue Carlton, 3^e étage,
Meeting Room, St. Catharines, Ontario

Le 17 novembre 2006
OASBO Human Resources
Violence in Education
Peel DSB 5650, rue Hurontario, Mississauga,
Ontario

Francophone – Alain Chenard 613-837-2042

Programme de Formation de base à
l'agrément
Les 23, 24 et 25 octobre 2006
Ottawa, Ontario

Est – Jean-Guy Raymond 613-592-4491

Réunions des clients du réseau
Le 7 novembre 2006
À déterminer

Atelier
Le 9 novembre 2006
Dealing with Difficult or Angry People
Cornwall Library, 2^e étage
45 Second St. E., Cornwall, Ontario

Nord-est – Doug Bennett 705-476-7433

Agrément de base
Le 31 oct. et les 1^{er} et 2 nov. 2006
North Bay, Ontario

Réunions des clients du réseau
Le 19 octobre 2006
Sudbury, Ontario

Le 26 octobre 2006
Timmins, Ontario

Le 9 novembre 2006
North Bay, Ontario

Ateliers

Le 14 novembre 2006
Due Diligence for Supervisors
Cambrian College
1400, chemin Barrydowne
Sudbury, Ontario



Nord-ouest – À déterminer

Agrément de base
Le 31 oct. et les 1^{er} et 2 nov. 2006
Thunder Bay CDSB, 2^e étage, Floor Boardroom
115, rue Mary ouest, Thunder Bay, Ontario

Formation du SIMDUT
Le 6 novembre 2006
Lakehead District School Board,
Jim McCuaig Education Center,
2135, rue Sills, Thunder Bay, Ontario

Sud-ouest – Ed Hager
519-264-9738

Agrément de base
Les 16, 23 et 30 octobre
London Public Library, Central Branch,
Galleria Mall, Boardroom, 3^e étage, London, Ontario

Ateliers
Le 24 octobre 2006
Working Alone
Ciociaro Club, 3745, chemin North Talbot, RR 1
Windsor, Ontario

Le 10 novembre 2006
Dealing with a Difficult or Angry Person
Woodstock Public Library
445, rue Hunter, Woodstock, Ontario

Le 13 novembre 2006
Dealing with a Difficult or Angry Person
Norwich Public Library Norwich, Ontario

Le 30 novembre 2006
JHSC Effectiveness – Roles & Responsibilities
Avon Maitland DSB, 62, rue Chalk N., Seaforth

Région du Grand Toronto est – Mike Atkinson
416-466-1923

Agrément de base
Les 13, 20 et 27 octobre 2006
Musée royal de l'Ontario
100, Queen's Park, Toronto, Ontario

Les 7,8 et 9 novembre 2006
North York Memorial Community Hall
5110, rue Yonge, Toronto, Ontario

Les 11, 12 et 13 décembre
North York Memorial Community Hall
5110, rue Yonge, Toronto, Ontario

Formation, phase II
Les 15 et 16 novembre 2006
Centennial College, 1960, avenue Eglinton est,
salle 270, Scarborough, Ontario

WHMIS Train the Trainer
Les 5 et 6 octobre 2006
ESAO, 4950, rue Yonge, bureau 1505
Toronto, Ontario

Région du Grand Toronto ouest – Janice Gallant
905-785-3742

Agrément de base
Les 19, 20 et 27 octobre 2006
Halton Catholic DSB, 802, voie Drury
Burlington, Ontario

WHMIS Train the Trainer
Novembre 2006
À déterminer

Central Lakes – David Roger
705-876-1001

Agrément de base
Les 24, 25 et 26 octobre 2006
À déterminer – Peterborough, Ontario

Réunion des clients du réseau
Le 13 novembre 2006
Loyalist College, Chemin
Wallbridge/Loyalist
Belleville, Ontario

Baie Georgienne – à déterminer
705-526-1019

Ateliers

Le 7 novembre 2006
Dealing with a Difficult or Angry Person
OAYEC Conference, Blue Mountain
Resort, Collingwood, Ontario

[Cliquez pour accéder au Calendrier de la formation](#)

[Cliquez pour accéder au Calendrier des ateliers et des conférences](#)

.....



ESAO
The EDUCATION
SAFETY ASSOCIATION
of ONTARIO

4950, rue Yonge, bureau 1505, Toronto (Ontario) M2N 6K1
esao@esao.on.ca
Le 15 octobre 2006 Numéro 25

Bureaux et personnel de la ESAO

La ESAO est au service de tous les établissements qui figurent aux numéros **810** et **817** de l'annexe 1 des groupes de taux de la CSPAAT, ainsi qu'aux établissements de l'annexe 2 du secteur de l'éducation. Veuillez communiquer avec votre conseiller régional pour de plus amples renseignements sur des cours ou des produits.

Siège social de la ESAO : www.esao.on.ca
Tél. : 416-250-8005 ou Téléc. : 416-250-9190
Sans frais : 1-877-732-3726

Conduisez prudemment!

Prochain bulletin : Décembre 2007